

## Surveillance épidémiologique en Alsace

Point de situation au 31 juillet 2014, n°2014-15, Semaine 29-30

A partir de ce bulletin, la Cellule de l'InVS en région (Cire) Lorraine-Alsace vous propose une surveillance de l'asthme et des allergies ainsi que des pathologies liées à la chaleur. Depuis le 1er juin, le système d'alerte canicule et santé (SACS) est activé. Un encart sur ce sujet vous est proposé page 6 ainsi qu'un suivi des températures par département.

### | Sommaire |

Surveillance non spécifique :	
- activité des associations SOS Médecins de Strasbourg et de Mulhouse.....	2
- mortalité en Alsace .....	2
Surveillance par pathologie :	
- allergie.....	3
- asthme.....	4
- pathologies liées à la chaleur.....	5
Suivi des températures par département .....	6
Présentation du Système d'alerte canicule et santé (SACS) .....	6
Pour approfondir .....	7
Partenaires de la surveillance en Alsace .....	7
Modalités de signalement à l'ARS d'Alsace, pôle VGAS .....	7

### | Faits marquants |

- ⇒ Au cours des dernières semaines, l'activité liée aux allergies reste élevée pour l'association SOS Médecins de Strasbourg. Cette tendance est moins marquée pour l'association de Mulhouse avec notamment une nette diminution en semaine 30.
- ⇒ D'après le bulletin du Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA), le risque allergique vis-à-vis des pollens de graminées a fortement diminué en Alsace au cours des deux dernières semaines pour atteindre un niveau faible sur la dernière semaine de juillet.
- ⇒ En semaines 29 et 30, l'activité liée à l'asthme est faible pour les deux associations SOS Médecins de la région.
- ⇒ Pour les deux associations SOS Médecins d'Alsace, la part d'activité due aux pathologies liées à la chaleur reste dans les fluctuations habituelles pour la période estivale. Une petite augmentation est observée en semaine 29 pour Mulhouse mais elle ne se confirme pas la semaine suivante.

## | Activité en médecine de ville (Sources : SOS Médecins Strasbourg et Mulhouse) |

		Semaine			
		S27-14	S28-14	S29-14	S30-14
SOS Médecins Strasbourg 67	Dtot	1224 →	1169 →	1287 ↗	1153 →
	D<1	51 →	46 →	56 →	45 →
	D>75	148 →	168 →	197 ↗	195 →
	Dhosp	69 →	80 →	90 →	72 →
		Semaine			
		S27-14	S28-14	S29-14	S30-14
SOS Médecins Mulhouse 68	Dtot	610 →	584 →	615 →	558 →
	D<1	33 →	23 →	34 →	29 →
	D>75	60 ↗	61 →	72 →	64 →
	Dhosp	36 →	45 ↗	37 →	33 →

En semaine 29, une augmentation du nombre total de consultation ainsi que des consultations chez les personnes âgées de plus de 75 ans est observée pour l'association SOS Médecins de Strasbourg. Cette augmentation ne se confirme pas en semaine 30.

Concernant l'association SOS Médecins de Mulhouse, tous les indicateurs suivis sont stables au cours des deux dernières semaines.

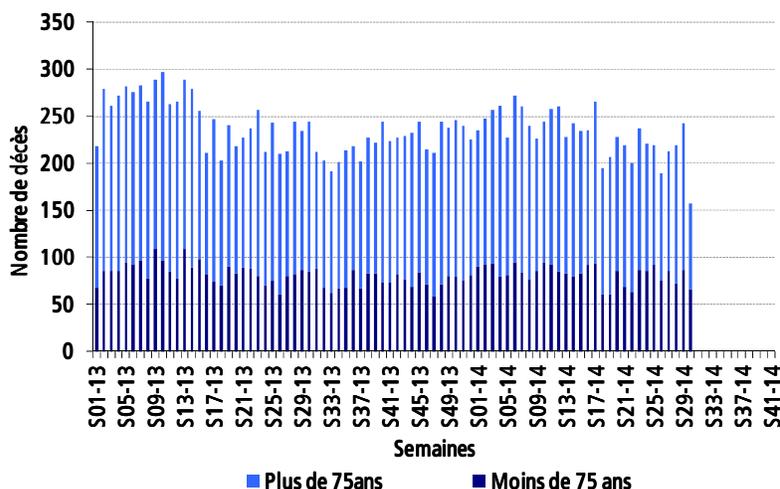
### Légende des tableaux :

Dtot = total de consultations  
 D<1 = total de consultations pour des enfants de moins de 1 an  
 D>75 = total de consultations pour des adultes de plus de 75 ans  
 Dhosp= nombre d'hospitalisations après consultation

↗	Augmentation significative par rapport aux 3 semaines précédentes
→	Stabilité par rapport aux 3 semaines précédentes
↘	Diminution significative par rapport aux 3 semaines
☹	Données insuffisantes pour calculer la tendance

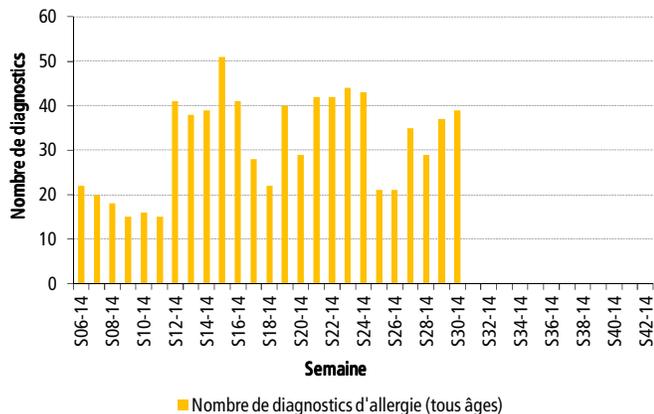
## | Mortalité en Alsace |

| Figure 1 | Nombre hebdomadaire de décès en fonction de l'âge depuis la semaine 01-13 ( Source : Insee )

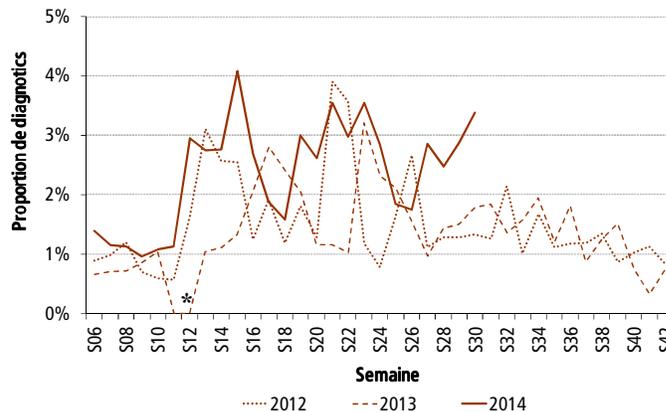


En Alsace, d'après les données disponibles, on ne note pas d'augmentation inhabituelle de la mortalité. Les délais de transmission des données relatives aux décès étant supérieurs à 7 jours, les données de la semaine 30 **sont incomplètes et donc non interprétables**.

| Figure 2 | Nombre hebdomadaire de diagnostics d'allergie tous âges depuis la semaine 06-2014 (Source : SOS Médecins)

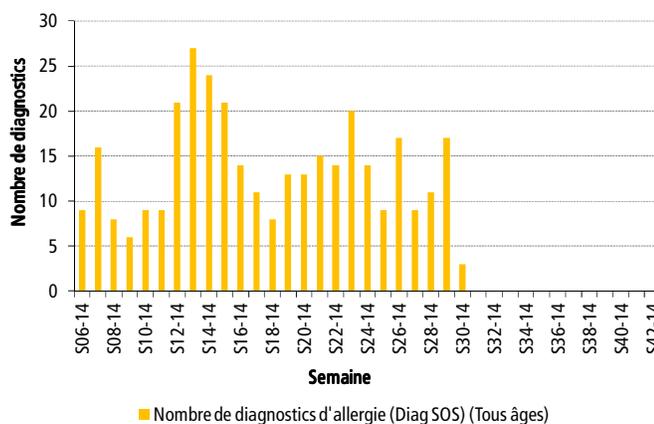


| Figure 3 | Proportion de diagnostics d'allergie parmi le total des diagnostics tous âges en 2012, 2013 et 2014 (Source : SOS Médecins)

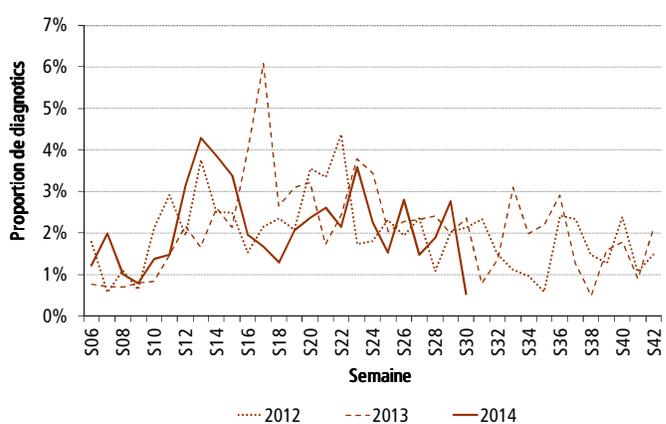


\* Absence de données en semaines 11 et 12 de 2013.

| Figure 4 | Nombre hebdomadaire de diagnostics d'allergie tous âges depuis la semaine 06-2014 (Source : SOS Médecins)



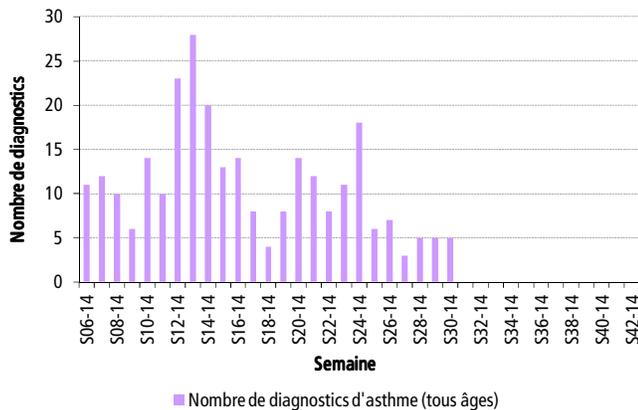
| Figure 5 | Proportion de diagnostics d'allergie parmi le total des diagnostics tous âges en 2012, 2013 et 2014 (Source : SOS Médecins)



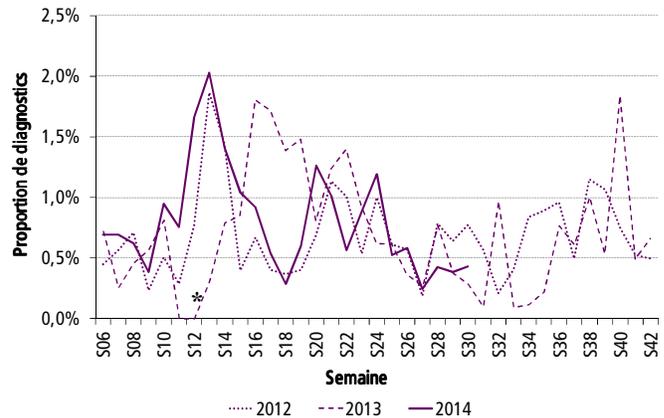
Au cours des deux dernières semaines, le nombre de diagnostics d'allergie est compris entre 35 et 40 par semaine pour l'association SOS Médecins de Strasbourg. Cette situation correspond plutôt aux valeurs hautes observées pour cette association. A l'inverse une nette diminution des allergies est observée en semaine 30 pour l'association du Haut-Rhin.

La part d'activité liée à ces pathologies est de 3,4 % pour Strasbourg et 0,5 % pour Mulhouse en semaine 30. Concernant l'association de Strasbourg, cette part d'activité est plus élevée en 2014 qu'en 2012 et 2013 à la même période. Ce n'est pas le cas pour Mulhouse, où les valeurs observées en 2014 restent dans les fluctuations habituelles.

| Figure 6 | Nombre hebdomadaire de diagnostics d'asthme tous âges depuis la semaine 06-2014 (Source : SOS Médecins)

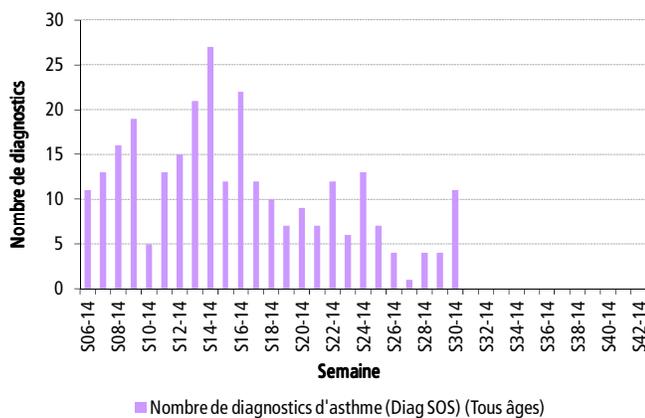


| Figure 7 | Proportion de diagnostics d'asthme parmi le total des diagnostics tous âges en 2012, 2013 et 2014 (Source : SOS Médecins)

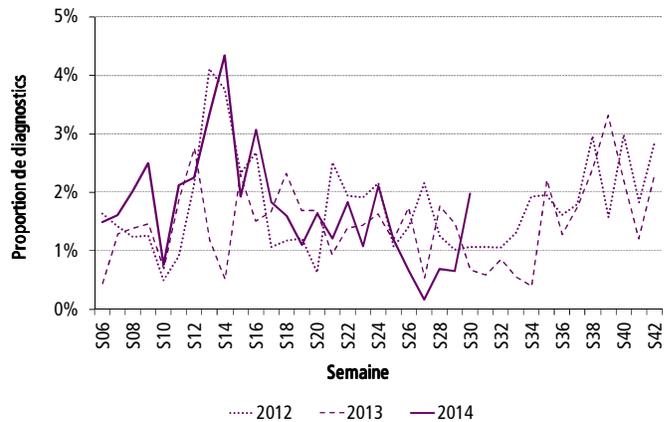


\* Absence de données en semaines 11 et 12 de 2013.

| Figure 8 | Nombre hebdomadaire de diagnostics d'asthme tous âges depuis la semaine 06-2014 (Source : SOS Médecins)



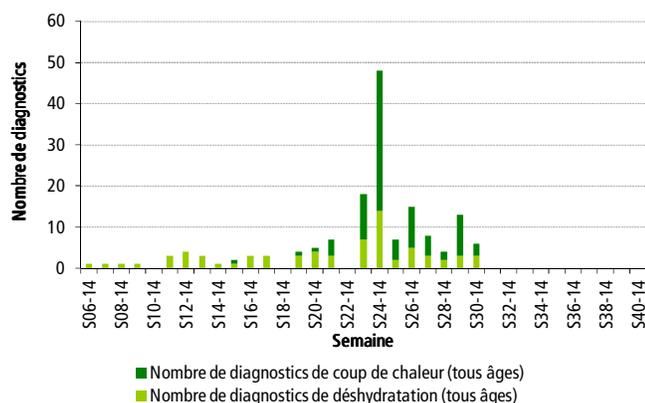
| Figure 9 | Proportion de diagnostics d'asthme parmi le total des diagnostics tous âges en 2012, 2013 et 2014 (Source : SOS Médecins)



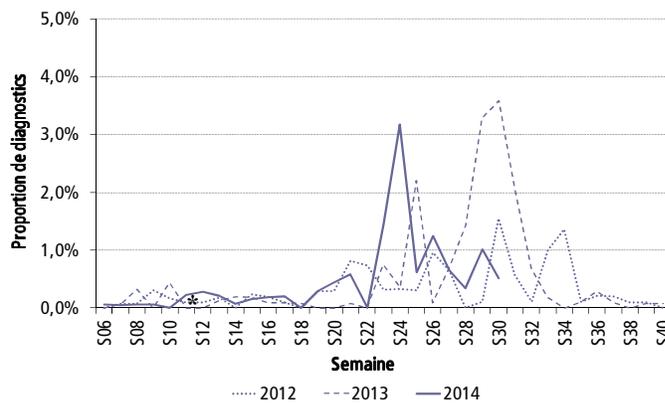
Depuis mi-juin, le nombre de diagnostics d'asthme est faible pour l'association du Bas-Rhin (moins de 7 diagnostics hebdomadaires). Concernant l'association de Mulhouse, la situation était similaire sauf en semaine 30 où une légère augmentation à 11 diagnostics a été observée.

En semaine 30, la part d'activité liée à cette pathologie est de 0,4 % pour l'association de Strasbourg et de 1,9 % pour l'association de Mulhouse. Ces valeurs restent dans les fluctuations habituelles pour cette période de l'année.

| Figure 10 | Nombre hebdomadaire de diagnostics de déshydratation et coup de chaleur tous âges depuis la semaine 06-2014 (Source : SOS Médecins)

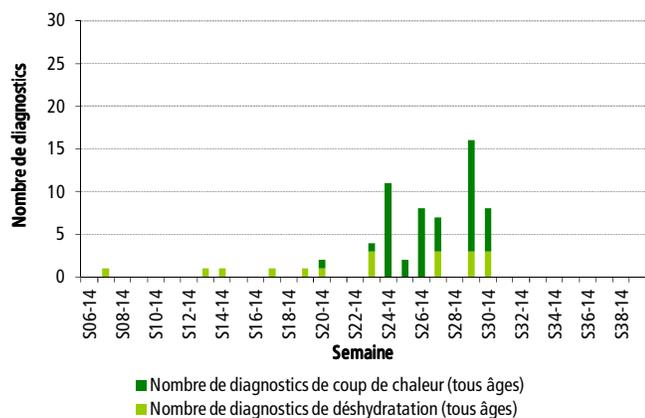


| Figure 11 | Proportion de diagnostics de déshydratation et coup de chaleur parmi le total des diagnostics tous âges en 2012, 2013 et 2014 (Source : SOS Médecins)

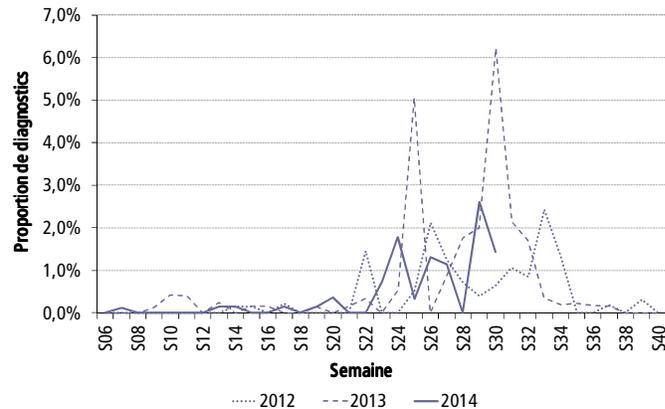


\* Absence de données en semaines 11 et 12 de 2013.

| Figure 12 | Nombre hebdomadaire de diagnostics de déshydratation et coup de chaleur tous âges depuis la semaine 06-2014 (Source : SOS Médecins)



| Figure 13 | Proportion de diagnostics de déshydratation et coup de chaleur parmi le total des diagnostics tous âges en 2012, 2013 et 2014 (Source : SOS Médecins)

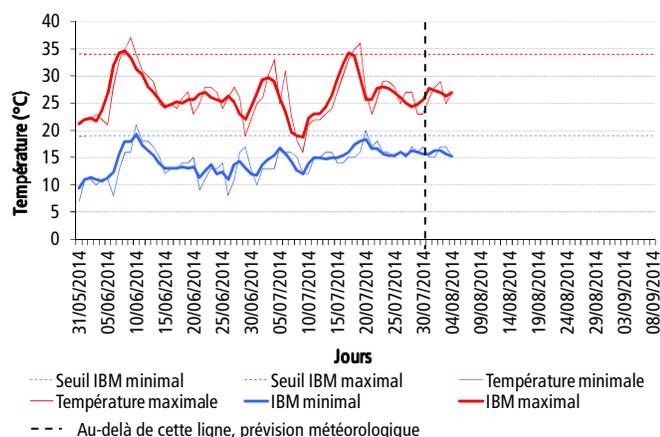


En semaine 29 et 30, des diagnostics de coups de chaleur et des déshydratations ont été posés par les associations SOS Médecins d'Alsace mais leur nombre restent inférieurs à 20 par semaine.

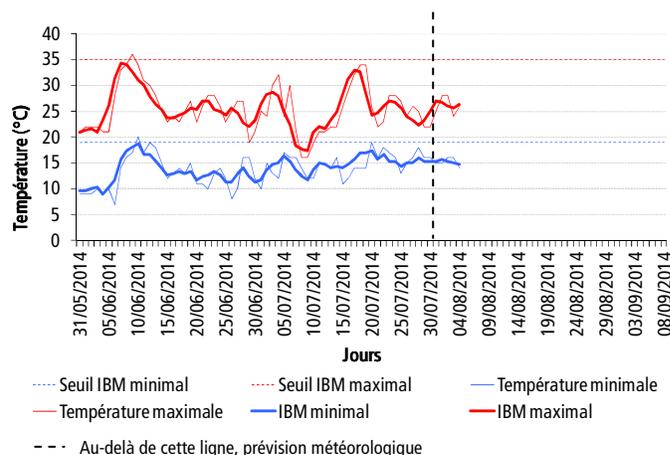
Durant cette période, ces pathologies ont représenté moins de 1 % de l'activité de l'association de Strasbourg. Pour celle de Mulhouse, une augmentation à 2,6 % de l'activité est observée en semaine 29 mais cela ne se confirme pas la semaine suivante. Par rapport aux années 2012 et 2013, les proportions observées au cours des deux dernières semaines restent dans les variations attendues pour la période estivale.

## | Suivi des températures par département |

| Figure 14 | Température et indices biométéorologiques à Strasbourg (67) depuis le 31/05/2014 (Source : Météo France)



| Figure 15 | Température et indices biométéorologiques à Colmar (68) depuis le 31/05/2014 (Source : Météo France)



## | Présentation du Système d'alerte canicule et santé (SACS) |

Le **Système d'alerte canicule et santé (SACS)** repose sur l'évaluation concertée des risques météorologiques par Météo France et des risques sanitaires par l'Institut de veille sanitaire (InVS). L'objectif de ce système de surveillance est d'identifier avec anticipation une vague de chaleur susceptible d'avoir un impact sanitaire majeur, afin de permettre la mise en place de mesure de prévention et de gestion de l'évènement. La surveillance d'indicateurs sanitaires permet d'apprécier cet impact éventuel.

Cette évaluation des risques permet à l'InVS de recommander aux pouvoirs publics l'activation des différents niveaux du **Plan national canicule (PNC)**. Celui-ci comporte 4 niveaux :

- **Niveau 1 - veille saisonnière**, déclenché automatiquement du 1<sup>er</sup> juin au 31 août ;
- **Niveau 2 - avertissement chaleur**, répond au passage en jaune de la carte de vigilance météorologique ;
- **Niveau 3 - alerte canicule**, répond au passage en orange de la carte de vigilance météorologique. Il est déclenché par les préfets de département ;
- **Niveau 4 - mobilisation maximale**, répond au passage en rouge de la carte de vigilance météorologique. Il est déclenché au niveau national par le premier ministre, sur un avis du ministre chargé de l'intérieur et du ministre chargé de la santé, en cas de canicule intense et étendue sur une large partie du territoire associée à des phénomènes dépassant le champ sanitaire (sécheresse, délestage électrique, saturation des chambres funéraires, etc.)

Les seuils des indicateurs biométéorologiques (IBM) définis pour chaque département de la région Alsace (en °C) sont :

Département	Seuil IBM min	Seuil IBM max
Bas-Rhin	19	34
Haut-Rhin	19	35

L'analyse de l'impact sanitaire est effectuée à partir d'une liste d'indicateurs de morbidité et de mortalité ayant été jugés les plus pertinents en termes de lien démontré avec la chaleur, de réactivité et de qualité de données. Cette analyse peut avoir lieu à l'échelle nationale, régionale ou départementale et son pas de temps varie selon le niveau du PNC :

- Niveau 1 et 2, pas d'analyse spécifique au-delà de la surveillance syndromique mise en œuvre en routine par l'InVS ;
- Niveau 3, analyse quotidienne (jours ouvrés et non-ouvrés) à l'échelle France métropolitaine, analyse quotidienne en jours ou vrs à l'échelle régionale et deux fois par semaine à l'échelle départementale ;
- Niveau 4, analyse quotidienne (jours ouvrés et non-ouvrés) quelque soit l'échelle géographique.

Pour en savoir plus :

[http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/05/cir\\_35274.pdf](http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/05/cir_35274.pdf)

<http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Environnement-et-sante/Climat-et-sante/Chaleur-et-sante/Systeme-d-alerte-canicule-et-sante>

## | Pour approfondir |

Sur le site internet de l'InVS:

- [Bulletin hebdomadaire international \(BHI\)](#)
- [Bulletin national d'information du système de veille sanitaire SOS médecins](#)

Sur le site internet du Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA) : [Bulletin allergo pollinique](#)

## | Partenaires de la surveillance en Alsace |

**Nous remercions l'ensemble de nos partenaire régionaux :**

- l'Insee et Services d'état-civil des mairies;
- Météo France;
- l'Agence Régionale de Santé d'Alsace;
- les associations SOS Médecins de Strasbourg et Mulhouse.

## | Modalités de signalement à l'ARS Alsace, pôle VGAS |

Les signalements transmis au pôle de Veille et gestion des alertes sanitaires (VGAS) de l'ARS d'Alsace concernent : toutes les maladies à déclaration obligatoire, tout évènement sanitaire susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ainsi que la survenue en collectivité de cas groupés d'une pathologie transmissible.

Tous signalement peut se faire par **téléphone au numéro unique : 03 88 88 93 33**

Ainsi que par une notification écrite :

- par **fax au 03 59 81 37 19**
- par mail à l'adresse suivante : [ARS-ALSACE-VEILLE-SANITAIRE@ars.sante.fr](mailto:ARS-ALSACE-VEILLE-SANITAIRE@ars.sante.fr)

### Directeur de la publication :

Anne Bruant-Bisson,  
Directrice générale par intérim de  
l'Institut de veille sanitaire

### Rédactrice en chef :

Christine Meffre,  
Responsable de la Cire Lorraine-Alsace

### Comité de rédaction :

Virginie Bier  
Oriane Broustal  
Sophie Raguët  
Isabelle Sahiner  
Lucie Schapman

### Diffusion

Cire Lorraine-Alsace  
ARS Lorraine  
Immeuble « Les Thiers »  
CO n°71  
4 rue Piroux  
54036 Nancy Cedex

Mail : [ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr](mailto:ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr)  
Tél. : 03.83.39.29.43  
Fax : 03.83.39.28.95

*Si vous souhaitez être destinataires du point épidémiologique réalisé par la Cire, merci de nous en informer par mail à [ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr](mailto:ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr)*